



A Mesdames et Messieurs les
membres du Conseil communal

Lausanne, le 30 avril 2012
C. 35/100 – FIPAV- uc

Question n° 100 de Monsieur Pierre-Antoine Hildbrand

"Dette 2011"

En janvier 2011, pour la première fois, sans lien évidemment avec les élections communales et municipales de mars de la même année, la Municipalité de Lausanne publiait le montant brut de la dette, dont l'évolution était heureusement très positive, sachant que cette opération n'impliquait que très peu de travail administratif par ailleurs.

Questionné, le Conseil municipal annonçait qu'il en serait désormais ainsi. Durant les débats du Conseil communal sur la définition de la dette communale pour la nouvelle législature, la Municipalité acceptait publiquement que la comparaison resterait possible en rendant à l'avenir public les chiffres calculés de façon brute ou nette. Dès lors, en janvier 2012 (chiffres 2011 au 31 décembre 2011), quel est le montant de la dette financière selon le même calcul qu'en janvier 2011 ?

Réponse de la Municipalité

La dette bancaire brute au 31 décembre 2011 s'établit ainsi, en comparaison avec 2010 :

(chiffres en millions de francs)	2010	2011	variation
Dette à court terme	50.00	108.60	+ 58.60
Dette à long terme	<u>2'240.45</u>	<u>2'225.45</u>	<u>- 15.00</u>
Dette bancaire brute	2'290.45	2'334.05	+ 43.60

Par ailleurs, l'endettement net est passé de 1'912.38 millions de francs au 31 décembre 2010 à 1'948.02 millions de francs au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 35.64 millions de francs.

Au nom de la Municipalité:

Le syndic:
Daniel Brélaz

Le secrétaire:
Christian Zutter

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
ax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch